



bulletin



Personne-ressource :

Sylvie Poirier

Avocate, Mise en application

(514) 878-2854

spoirier@ida.ca

Prière de transmettre aux intéressés dans votre société

BULLETIN N° 3541

Le 12 mai 2006

Expulsion

Valeurs Mobilières iForum inc.

Une formation d'instruction de la section du Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, nommée en vertu du Statut 20, a ordonné l'expulsion de Valeurs Mobilières iForum inc.

Au terme d'une audience en procédure accélérée tenue le 3 mai 2006 à Montréal au Québec, après avoir constaté la faillite de Valeurs Mobilières iForum inc. et le transfert complétés de tous ses comptes de clients auprès d'un autre courtier en valeurs mobilières, la formation d'instruction a ordonné son expulsion de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Le 30 novembre 2005, Valeurs Mobilières iForum inc. avait déjà fait l'objet de diverses ordonnances, dont une ordonnance de suspension immédiate, sous réserve de certaines conditions et interdictions pour assurer la protection du public et permettre à l'administrateur provisoire alors nommé par le Ministre des finances du Québec d'accomplir son mandat.

Valeurs mobilières iForum inc. est maintenant en faillite et un syndic fut nommé pour procéder à la liquidation de ses actifs.

L'ordonnance d'expulsion fut rendue le 5 mai 2006 et est effective depuis cette date.

Kenneth A. Nason

Secrétaire de l'Association